

n°7

Mai-Juin

2022

La lettre

de votre Conseiller

des Français de Monaco

Michelle MAUDUIT-PALLANCA



Chères et chers Compatriotes français de Monaco,

Après la réélection du Président de la République en avril dernier, les élections législatives vont s'installer dans notre vie au cours du mois de juin, plus précisément pour le vote à l'urne les 5 et 19 juin, mais à partir du 27 mai pour le vote par internet.

Après la pandémie et l'annonce de la variole du singe, la guerre en Ukraine peine à trouver une tournure diplomatique. Gageons que Madame Catherine COLONNA, femme d'expérience politique, Ministre de l'Europe et des Affaires Etrangères, parviendra à apporter la contribution nécessaire de la France à la réalisation de cet objectif. Car il s'agit de la Paix dans le Monde !

Revenons à cette échéance proche, celle des élections des Députés des Français établis hors de France dans 11 circonscriptions, dont la 5^e pour ce qui nous concerne, c'est-à-dire Portugal, Espagne, Andorre et Monaco. Ces députés participent à l'élaboration du travail législatif et au contrôle de l'action du Gouvernement. Mais pas seulement. Leur rôle est aussi de relayer, avec les Conseillers élus locaux et les douze Sénateurs des Français établis hors de France, les préoccupations des trois millions de Français établis dans le monde, ceci par la prise en compte, aux plans législatif et administratif, des situations spécifiques qu'ils rencontrent.

Qu'attendent les Français établis à Monaco ?

Il est difficile d'élaborer une liste exhaustive des préoccupations de nos compatriotes, mais depuis 2014, j'ai pu identifier un certain nombre de sujets sur lesquels des progrès resteraient à faire, précisément en partenariat avec nos Parlementaires Sénateurs et Députés :

SERVICES CONSULAIRES

Ces services tiennent lieu de mairies pour nos compatriotes, services qui les rattachent à la France. Or, la dématérialisation, associée à la suppression de nombreux postes consulaires est regrettable pour les relations entre les compatriotes souvent âgés et l'administration consulaire. Certaines personnes ne peuvent se déplacer pour effectuer diverses démarches administratives : inscription au registre consulaire, demandes de carte d'identité, de passeport, de certificat de vie, de procuration notariée ou judiciaire à distance. La gestion à distance ne règle pas tout. Par contre, la réception des passeports par courrier, éviterait des déplacements inutiles.

Parmi les solutions proposées par mes soins à Monaco et relayées par les Parlementaires pour le renouvellement des cartes d'identité, mais restant à concrétiser : la mise en place d'une valise diplomatique permettant le relevé d'empreinte.

FISCALITÉ ET LOGEMENT

Ce sont les deux problématiques majeures des Français de Monaco.

Sur le plan fiscal

Deux dossiers sont à reprendre avec les parlementaires :

- *la suppression de la CSG/CRDS ;*
- *le statut de « résidence de repli » pour les Français établis hors de France et disposant d'une résidence en France, considérée comme résidence secondaire et ne bénéficiant d'aucun aménagement fiscal. La crise sanitaire a permis de mettre ce dossier en lumière (nécessité d'une résidence en France en cas de retour précipité).*

Sur le plan du logement

En raison du coût des loyers, c'est un dossier crucial à Monaco. Cette vraie problématique a fait naître il y a quelques années l'association « Les Enfants du Pays » (environ 500 Français) destinée à défendre leurs intérêts en matière de logement social. Monaco se préoccupe socialement de cette catégorie de Français. Ils font partie des prioritaires après les monégasques mais la Principauté manque encore de logements pour répondre à l'ensemble des besoins. C'est un dossier sensible qui nécessiterait une identification claire des besoins, permettant de déboucher sur les meilleures solutions possibles.

ECONOMIE/EMPLOI

De nombreuses petites entreprises se sont retrouvées en grande difficulté avec la pandémie. Un recensement des entreprises françaises établies à Monaco permettrait non seulement de mieux les identifier mais présenterait l'intérêt d'un outil, voire d'une plateforme au service des liens économiques et sociaux avec la France.

SERVICES SOCIAUX

Aides sociales

Au cours des deux années de Covid-19, des aides sociales ont été attribuées par l'Etat (Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères - MEAE) à nos compatriotes se trouvant dans la difficulté, via les services consulaires. Mais d'une manière générale, il n'y a pas de service social spécifique à l'Ambassade de France à Monaco. C'est une association, le Comité d'Entraide des Français de Monaco, qui remplit cette fonction. Elle ne reçoit aucune subvention et redistribue les seuls dons qu'elle reçoit annuellement. Or, à Monaco comme ailleurs, il y a des compatriotes en situation de précarité. Le CEFM, souvent en partenariat avec les services sociaux monégasques, aide à l'année 25 personnes en moyenne (trimestriellement et/ou ponctuellement). Je suggère que nos Parlementaires réfléchissent à la pérennisation du dispositif S.O.S. (Secours Occasionnel de Solidarité) que l'Etat a mis en place pendant la pandémie. A Monaco, ce dispositif a pu, pour quelques dossiers au cours de cette période si difficile, venir en complémentarité du CEFM.

Retraites

- Situation particulière des Français travailleurs indépendants qui n'ont pas cotisé 10 années à Monaco, ils perdent leurs années de cotisation. Il existe une convention de cumul de cotisations avec la France pour les salariés mais pas pour les travailleurs indépendants. Une question écrite a été adressée par mes soins au Député de la circonscription le 10 février 2022.*
- Devenir de la carte de résident et du certificat de domicile des personnes qui en bénéficient, lors de leur placement dans des établissements des communes voisines de Monaco. Une réflexion à poursuivre.*
- Certificat annuel de vie. Il serait souhaitable de faciliter son obtention afin d'éviter des déplacements parfois difficiles.*

Retour au pays

Pour des raisons de retraite, il est courant de recevoir des plaintes de compatriotes qui doivent parfois attendre plusieurs mois avant de se voir délivrer, par exemple, une carte vitale. J'ai soumis l'idée de créer un dispositif d'assistance administrative de retour au pays qui éviterait une telle situation d'attente.

Je reste à votre disposition et me ferai un plaisir de convenir d'un rendez-vous en cas de besoin ou de vous appeler si vous me communiquez votre n° de téléphone :

michelle@mauduit-pallanca.fr

ou

cefm.monaco@gmail.com

Avec l'assurance de mon fidèle dévouement,



Michelle MAUDUIT-PALLANCA

Conseiller des Français de l'Étranger Monaco

Présidente du Comité d'Entraide des Français

de Monaco à la Maison de France

michelle@mauduit-pallanca.fr

www.mauduit-pallanca.fr

***LES LÉGISLATIVES DE LA 5^e CIRCONSCRIPTION
DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER,
JUN 2022 À MONACO***

Au-delà des choix partisans, à quelle candidate ou candidat faudrait-il accorder notre confiance parmi les 10 qui sollicitent notre suffrage ?

- La compétence, la connaissance des institutions françaises et l'expérience seraient naturellement de nature à faciliter notre action de terrain, à permettre une avancée de nos projets franco-monégasques et un renforcement du trait d'union de proximité entre la France et Monaco*

Pour les Français établis hors de France, ce sont probablement des éléments de réflexion à considérer au moment de participer aux rendez-vous démocratiques de notre pays, par internet où à l'urne les 5 et 19 juin prochains.